

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES (CGV)** **DES FORMATIONS**

## ✓ Présentation

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux ventes des formations proposées par NIC & Cosmétiques, domicilié à 11 rue Sabatier 81100 Castres. Tél. 07 85 79 20 53 organisme de formation déclaré auprès de la préfecture de la Région Occitanie sous le numéro d'activité N°76810159681.

## ✓ Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de services (formation), effectuées par NIC & Cosmétiques pour le compte d'un client. Toute demande de formation auprès de NIC & Cosmétiques implique l'acceptation sans réserve du client des présentes conditions générales de vente et du règlement intérieur de l'organisme de formation. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client.

## ✓ Devis, contractualisation et attestation

Pour chaque formation, NIC & Cosmétiques s'engage à fournir un devis au client à sa demande. Une convention de formation doit être ensuite signée entre les parties, en cas d'acceptation par le client. À la demande du client, un certificat de réalisation (ou feuille de présence) sera fourni après la réalisation de la formation. L'attestation d'assiduité est délivrée au stagiaire ayant terminé sa formation. Si le client est une personne physique entreprenant la formation à titre individuel et non en qualité de professionnel, il doit expressément l'indiquer à NIC & Cosmétiques et la convention vaut alors contrat.

## ✓ Prix et modalités de paiement

Les prix des formations s'entendent net de taxe, TVA non applicable – article 293 B du CGI. Le paiement est à effectuer à exécution de la prestation, au comptant. Si le client est une personne physique entreprenant la formation à titre individuel et non en qualité de professionnel, il doit alors l'indiquer expressément à NIC & Cosmétiques et ne pas régler ses frais avant l'expiration du droit de rétractation. Un acompte de 30% sera exigé ensuite, puis le reliquat à la fin de la formation.

## ✓ Règlement

Le règlement peut s'effectuer par chèque, virement bancaire, carte bancaire ou Paypal. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit des intérêts de retard de paiement au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal, ainsi que l'exigibilité immédiate des factures non échues. Par ailleurs, conformément à la loi, tout règlement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. NIC & Cosmétiques se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur.

## ✓ Convocations

NIC & Cosmétiques ne peut être tenue responsable d'une absence de réception allégué de la convocation ou de tout autre document par le client, notamment dans le cas où celui-ci serait par la suite absent à la formation. Il appartient toujours au client de s'assurer de sa bonne inscription ou de celle de ses stagiaires s'il est prescripteur, de vérifier ou de faire vérifier les courriers indésirables notamment.

## ✓ Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit :

- Soit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où NIC & Cosmétiques ne reçoit pas l'accord de prise en charge de l'OPCO avant le début de la session, le stagiaire sera refusé ou bien, si le client souhaite le maintenir, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client. La subrogation de paiement et le montage de dossier subséquent consenti par NIC & Cosmétiques peut impliquer des frais supplémentaires, détaillés le cas échéant sur la convention ou le contrat de formation.
- Soit régler sa formation auprès de NIC & Cosmétiques, puis se faire rembourser ultérieurement par l'OPCO sur présentation des justificatifs (facture, certificat de réalisation, attestation d'assiduité, programme détaillé, ...). En aucun cas NIC & Cosmétiques n'accordera de remboursement suite à un refus postérieur de prise en charge, dès lors que les diligences de NIC & Cosmétiques n'en sont pas à l'origine.

## ✓ Conditions de report et d'annulation d'une session par le client

Sans préjudice du droit de rétractation des personnes physiques, l'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins 14 jours ouvrés avant le jour et l'heure prévues. Toute annulation doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception au siège social de NIC & Cosmétiques. Toutefois, une notification par e-mail à l'adresse [contact@nicosmetiques.com](mailto:contact@nicosmetiques.com) suffira, s'il en est demandé et reçu par le client un accusé réception de lecture, afin de s'assurer de la bonne transmission et prise en compte du courriel. En cas d'annulation entre 7 et 14 jours ouvrés avant la date de la formation, le client est tenu de payer une

pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. Une annulation moins de 7 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à la facturation de la totalité du stage. La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite, dans les conditions précitées pour l'annulation, à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours ouvrés avant la date de la formation : le report dans ces conditions n'est possible que pour une inscription. En cas d'absence du stagiaire, la formation sera facturée en totalité à l'exception d'un cas de force majeure dûment prouvé, à l'appréciation de NIC & Cosmétiques. Un report sera alors permis.

### ✓ *Annulation d'une session par NIC & Cosmétiques.*

NIC & Cosmétiques se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants (fixé à un minimum de 2 par session présentiel). Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins 7 jours calendaires avant le début du stage. Ce délai ne s'applique pas en cas de survenance de problème technique ou logistique qui n'était pas prévisible par NIC & Cosmétiques. Dans les deux cas de figure, l'annulation par NIC & Cosmétiques ne donne droit à aucun dédommagement. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, et le report sera organisé. En cas d'inexécution de ses obligations par suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, NIC & Cosmétiques ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par tout moyen utile.

### ✓ *Droit de rétractation du client personne physique non professionnel.*

NIC & Cosmétiques ne propose pas uniquement ses activités de formation aux professionnels du secteur de la Prothèse Onglerie ou de la Beauté du Regard. Toutefois, si le client est une personne physique non professionnelle, effectuant une formation à titre individuel et autonome, il dispose d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat, qu'il peut exercer en tout état de cause quelle que soit la situation. conditions de report et d'annulation prévues ci-dessus.

### ✓ *Programme des formations*

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra ajuster les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif, mais les programmes des formations fixés par la réglementation seront en tout état de cause respectés.

### ✓ *Propriété intellectuelle et droit d'auteur*

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de NIC & Cosmétiques. Le client s'engage à ne pas utiliser, par lui ou personne interposée, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents sans l'accord de NIC & Cosmétiques. La reprise non autorisée sera assimilée à de la contrefaçon et susceptible d'être poursuivie.

Pour la communication de NIC & Cosmétiques, le client accepte que la ou les marques de son

entreprise, ou des entreprises en lien économique avec celle-ci, puisse être reproduite et citée sur tout support de NIC & Cosmétiques à des fins de promotion des références de l'organisme. Il a cependant la faculté de s'y opposer en le signalant par écrit à tout moment.

### ✓ Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à NIC & Cosmétiques sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la gestion de la formation concernée. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant et peut contacter en tout état de cause le responsable de traitement, MALDONADO Reinaldo référent administratifs par mail à [contac@nicosmetiques.com](mailto:contac@nicosmetiques.com) et par téléphone au 09 87 75 10 16.

### ✓ Convention de preuve

Pour le besoin des présentes et toutes leurs annexes ou accessoires, les parties reconnaissent expressément la pleine valeur probante du recours à la signature électronique simple, en l'espèce par le recours au prestataire AdobePro.

### ✓ Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre NIC & Cosmétiques et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux compétents de la Cour d'appel de Castres.

